empoisonnement accidentel par boissons.

observation au sujet d'une liqueur caustique bue inopinement qui a causé une excoriation a l'œsophage proche l'orifice superieur de l'estomac qui a été guerie par l'usage du lait de vache.

Dans le mois de juillet de l'année 1712 un particulier ~~[illegible]~~ d'un bon temperament agé de cinquante six ans, apres avoir soupé voulant boire de l'eau de vie, il prit par megard une bouteille ou etoit contenue de la dissolution faite avec le salpetre de la cendre gravellée et en bu, il fut bientot averti de sa meprise par une douleur vive et brulante, qui se fit sentir aux parties de sa bouche qui avoient été arrosées de cette liqueur elle s'etendit dans le meme moment au gosier, le long de l'œsophage jusqu'a la partie superieure de l'estomac, il prit aussitot de l'huile d'amendes douces, il reitera pendant la nuit ~~l'usage de ce remede qui le~~
ce qui le fit considerablement vomir.

Le landemain matin il prit du conseil, le resultat de la consultation fut que pour remedier efficacement a cette maladie qui consistoit dans une violante irritation causée par l'impression d'une liqueur acre, laquelle avoit pu corroder par sa caustiscité les parties par ou elle avoit passée, il falloit que le malade observat un regime de vivre ~~tres~~ exacte; que pour cet effet les bouillons seroient humectans, que sa boisson seroit d'eau de poulet emulsionée, ou d'une tisane faite avec la racine de guymauve, le chiendent, un peu d'orge et un petit nouet de graine de lin dans l'eau commune.

malgré l'usage de ce regime que l'on pouvoit regarder comme util, les douleurs parurent tres aigües pendant les huit premiers jours, pour y remedier on vint aux remedes que l'on avoit negligé, c'estoit la saignée il fut saigné deux fois, on luy fit prendre deux verres d'eau de casse avec le petit lait.

ces remedes calmerent un peu la douleur qui parut diminuée le vingtieme de la maladie.

avec cet avantage le malade ne s'en trouvoit pas mieux dans les ~~premi~~ premiers jours de la maladie les bouillons, la boisson, les souppes mitounées passoient assés librement, les aliments solides comme le pain et la viande bien preparés dans la bouche passoient de meme, mais avec plus de difficulté, depuis ce tems la les aliments solides si bien preparés qu'ils puissent etre, etoient rejettés dehors sans pouvoir se faire jour dans l'estomac, il ne faisoit usage que d'aliments liquides.

il paroit que le malade fraudoit l'ordonnance qui avoit prescrit un regime liquide et non solide, la suitte ~~luy fut plus~~ prejudiciable il prit dans
les intervalles ~~la suitte~~ de ses repas ~~aliments~~, du thé ou du caffé, de l'infusion de petite sauge et dans le dessein de se fortifier il faisoit usage du vin rouge lavé d'un peu d'eau ou du vin d'alicant.

par son derangement les aliments les plus fluides et les plus doux luy etoient interdits, lorsque cela arrivoit presque tout ce qu'il prenoit de liquide etoit rendu par la bouche, il rejettoit ensuitte une grande quantité d'eau glaireuse, qui le frustroit de la nourriture si necessaire a l'homme pour vivre.

le malade et ceux qui le voient ne pouvoient se persuader qu'il y eut ulcere a l'œsophage, fondés sur ce qu'ils n'avoient aperceus dans les dejections ny du pus ny du sang par haut ny par bas, cependant cela etoit hors de doute, l'impression que les sels acres avoient faits subitement sur la partie, la durée de la douleur, depuis quatre mois, les dejections frequentes des aliments etoient des moiens plus que suffisans pour s'en persuader de la chose.

les choses etoient en cet etat, lorsque revenant de flandre dans le mois de decembre suivant, je passé dans le lieu de la demeure du malade, j'appris son malheur, je me rendis chés luy le connoissant depuis long tems, il me raporta ce qui l'avoit mis dans un etat si facheux, et les moiens —

ARC 62 d 8 n°95

inutils dont on s'etoit servi pour le guerir.
ayant fait intervenir quelqu'un de ceux en qui il avoit plus de confiance pour examiner l'etat de la partie blessée, on convint que le caustique avoit excorié les parties ou il avoit passé, que l'œsophage l'avoit eté en differents endroits et surtout a sa partie inferieure proche l'orifice superieur de l'estomac qui pouvoit etre dela partie, que la membrane interne de l'œsophage appellée veloutée ayant etés enlevée, la membrane nerveuse etoit restée a decouvert, que l'aliment par son poid ou par sa qualité peu conforme ala sensibilité dela partie l'irritoit lorsquil se presentoit pour passer dans l'estomac, que son irritation metoit en contraction les fibres dela membrane charnüe, d'ou il resultoit une pression par l'action dece fibres sur le tissu vasculaire qui chargeoit les glandes ~~de beaucoup~~ de beaucoup de limphe, la quelle se deposoit dans le canal de l'œsophage et ne pouvant se degorger dans l'estomac a cause de l'obstacle qui se trouvoit a son passage, s'amassoit dans le vuide du canal jusqu'a ce qu'elle fut obligée de regorger par la bouche.

A par les simptomes aidés par les signes rationels

Les choses ainsi etablies il s'agissoit de donner a l'œsophage une envelope pour supleer a celle quelle avoit perdüe et mettre par ce moien la membrane nerveuse a couvert des injures quelle souffroit par le passage des aliments.
cela ne se pouvoir faire que par des aliments medicamenteux, on examina ceux dont le malade avoit fait usage pendant le cours dela maladie, on remarqua quils n'avoient point eté analogues les uns avec les autres, et qu'ayant eté administrés confusement les bons avoient eté ~~administrés~~ contrariés par les mauvais ce qui avoit donné lieu ala durée dela maladie, c'est ce qui determina a les mettre au neant.
on chercha le remede qui pouvoit convenir, on crû le trouver dans le lait de vache, en effet ce remede qui nous a servi de premiere nourriture, convient beaucoup a notre nature, etant chargé de principes onctueux et balsamiques, il adoucit le sang, il nourrit les parties solides, et convient beaucoup dans les maladies causées par les humeurs acres et piquantes, on l'ordonna pour toute nourriture quatre ou cinq fois chaque jour, selon que l'estomac le suporteroit aisement, on convint que dans les deux premiers repas on concasseroit dans le vaisseau un petit pain de deux liards dans chaque prise, que le malade prendroit tous les vingt quatre heures un ~~petit pain de deux liards~~ œuf frais, que dans les intervals du lait il feroit usage d'eau de ris pour sa boisson, que pour tenir le ventre libre on donneroit des lavements ou tous les deux jours une tisane d'eau de casse et que conformement au regime du lait on le purgeroit tous les quinze jours avec la moelle ~~de casse~~ au poids d'une once et une once a demie de manne dans le petit lait pour deux prises. observant de s'abstenir de prendre les deux premieres prises de lait le jour dela purgation, et de donner en place le bouillon de poulet sans sel deux heures apres la premiere prise.
Le lendemain le malade commença le regime prescrit, les premiers jours donnerent lieu d'esperer que le remede reussiroit, sa douleur s'adoucit, le canal se relacha, les aliments passerent plus aisement, le malade ala suite reprit chair, les forces se retablir et en moins de deux mois les choses reussirent a ce point quil guerit parfaitement et a encore vecu plus de vingt ans a la satisfaction de sa famille et de ses amis.

Reflexion

La lessive des cendres gravelées est faite avec une partie de chaux vive et deux parties de tartre calciné dans beaucoup d'eau, apres la dissolution des parties acres et salines contenües dans les deux ingrediens, il en resulte une liqueur chargée d'un sel brulant tres actif et tres penetrant

3

avec la quelle on fait les pierres a cautere.
ce sel rempli de corps ignées irrite les parties par les quelles il passe,
il les divise suivant le sejour plus ou moins long quil y fait, suivant
la quantité des sels acres quil contient dans sa substance, et suivant
la molesse des parties sur les quelles il agit, cependant avec moins de
vivacité que le sublimé et les arsenics qui rongent les visceres par
leurs sels piquans. les jettent en gangrene, et causent en peu de tems
la mort de ceux qui ont le malheur d'en faire la triste experience.
le particulier dont je viens d'exposer la meprise prit subitement de
l'huile d'amendes douces pour remedier aux accidens quil prevoyoit
devoir survenir dans le dessein de provoquer la sortie du venin
par le vomissement.
ce remede dicté par l'antiquité fait encore loy parmi plusieurs de
notre siecle, qui prescrivent en pareil cas toutes les choses onctueuses
comme les huiles, le beurre frais, les graisses douces, non seulement
pour procurer la sortie des choses par les voyes naturelles mais aussi
pour lier et emousser les sels acres qui pourroient rester.
cependant il paroitroit que les choses onctueuses données pour premier
remede a ceux qui ont pris des poisons acres leurs sont prejudiciables,
etant composées de parties huileuses et branchues, elles ne peuvent
diviser leurs pointes roides qui portent l'incendie dans les parties
solides, au contraire ne les divisant point et les tenant collées aux
parois des cavités elles leurs donnent lieu de sejourner sur les parties
ou elles se sont attachées et d'y faire tout le fracas que souvent on iter.
l'eau tiede bue en quantité et a plusieurs reprises paroit plus salutaire
elle delaye et dissout dans sa substance les parties roides du corrosif
et les divise en un nombre infini de particules, et aprés les avoir
detachées des parties solides ou elles etoient arretées, elle leur sert de
vehicule pour etre deposées hors du corps par le vomissement ou par les selles
je ne dis pas que l'huile ne puisse avoir son merite dans la cure de ces
maladies, mais aprés avoir mis l'eau en usage et avoir par son moien
empeché que les solides ne soient interressés.
si aprés que l'eau a mise en seureté les solides, on se sert des corps huileux,
ils remedieront aux impressions qui ont ~~et~~ resté aux parties blessées, ils
apaiseront la douleur en temperant la fougue des esprits, ils ramolliront
les parties crispées, et ils procureront en relachant les intestins l'evacuation
des matieres empreintes des sels corrosifs, dont la presence causoit des
douleurs tranchantes dans toute l'etendue du bas ventre.
trois faits de pratique prouveront la methode que je viens d'exposer.
premiere observation — dans le mois de juillet mil sept cent dix neuf un particulier fort echauffé
bû par megard un ~~[illegible]~~ verre d'eau commune dans la quelle on avoit
dissout beaucoup d'alun de roche pour servir a quelque usage.
il connu a l'instant sa meprise, la bouche, ~~[illegible]~~ l'esophage l'estomac furent
fort irrités, il ressentit aux memes parties une chaleur cuisante, il luy
survint une soif extreme, des nauzées et des secousses d'estomac, il courut
d'abord a l'eau commune remede indiqué par la soif il en bû plusieurs
fois, a mon arrivé j'approuvé le remede, je luy en fit continuer l'usage,
la chaleur cuisante un peu diminuée, il prit quelques prises de l'huile d'amandes
douces, il vomit aisement, le ventre s'ouvrit, il se trouva mieux et la cure
se termina par l'usage de l'eau de ris, ~~[illegible]~~ et des alimens legers et humectans
l'alun est un mineral chargé de beaucoup d'acides, il agit exterieurement
pour arreter le sang dans les plaies en ressererant et en crispant les parties
sur les quelles il doit operer, interieurement lorsquil est pris, les parois interieurs
des visceres, il leurs causent par ses pointes fines et aigues des constrictions
douloureuses et les autres accidens cy dessus marqués.
seconde observation. — au mois de fevrier de l'année mil sept cent vingt trois le nommé jean flete
flamand de nation, demeurant a paris rüe des mauvais garçons fauxbourg saint
germain, chés un cordonnier se sentant d'une extreme plenitude —

voulleu le faire vomir, sur l'avis d'un homme de son païs, il prit un verre d'eau dans laquelle il mit un morceau de vitriol bleu nommé de cypre, mais l'ayant laissé trop long tems dans l'eau, elle se chargea trop des sels acres et acides caustiques de ce mineral, après l'avoir bû, il s'en repentit bientot, la bouche, l'œsophage, et l'estomac furent a l'instant saisies d'une chaleur brulante, la soif, les nausées, les efforts pour vomir survinrent, il prit de l'eau en abondance pour remedier a sa soif qui le pressoit beaucoup, elle en diminua la vigueur, de meme que les nauzées, luy ayant fait prendre de l'huile d'olive qui se trouva dans sa maison, il vomit beaucoup et le ventre se lacha; il prit ensuite du lait de vache en grande abondance et aussi long tems que sa soif dura, les douleurs beaucoup diminuées, il usa pour toute nourriture d'eau de ris et de souppes au lait, et dans peu de jour il reprit son regime ordinaire.

le vitriol de cypre est un sel mineral qui contient beaucoup de sel acre, ou un acide corrosif, du souffre, moins de phlegme et de terre que les autres vitriols il corrode l'eau dans la quelle il est dissous, ce qui le fait arreter dans les rides de l'estomac, ou il feroit du ravage si l'on n'avoit soin de l'en deloger par les remedes aqueux.

troisième observation — en mil sept cent seize dans le mois d'aoust tems ou les chaleurs etoient excessives la servante du sieur avillon marchand de vin demeurant a paris rüe du four faubourg saint germain a la croix de fer, soupa sur les sept a huit heures du soir avec les trois enfans du dit sieur avillon, le plus agé n'ayant que cinq a six ans,

4 le jeudi — ils mangerent des pois cuits # precedent et qui avoient restes dans un plat d'etain pendant ce tems la. aussitot leur soupé ils ressentirent tous la servante d'avantage, une chaleur brulante a l'estomac et aux parties qui avoient donnés passage a l'aliment, il leur survint des nauzées, ils faisoient beaucoup d'effort pour vomir mais inutilement, et crioient comme des personnes qui avoient avallés du poison acre et corrosif.

j'intervint pour les secourir au lieu de monsieur olivier leur chirurgien qui ne se trouva pas chés luy. après avoir eté informés de ce qui avoit precedé, je jugé que les pois qu'ils avoient mangés avoient contractés une mauvaise qualité qui resultoit de l'etain ou ils avoient restés cuits et assaisonnés pendant quatre jours dans une saison excessivement chaude, que la portion de cuivre jaune qui entre dans l'etain avoit fourni une rouillure de cuivre appellée vert de gris, lequel etant de sa nature acre et corrosif avoit excité tout le ravage, ce qui me determina a delayer les acres et adoucir ce produit metallique,

pour cet effet je leur fis faire un grand lavage d'eau commune chaude pendant un espace de tems au paravant de leur avoir d'huile d'amendes douces, monsieur olivier survint je luy fis part de ce qui etoit arrivé et de mes intentions, l'eau chaude adoucie la soif, les nauzées et commença a les faire vomir, ils jettoient des matieres aqueuses qui faisoient sentir son acidité a ceux qui les vomissoient, l'huile d'amendes douces vint a l'appuy, elle favorisa les dejections par haut et elle procura l'evacuation des matieres empreintes d'un vert de gris par bas et sur les quatre heures du matin, une potion anodine acheva de calmer, elle avoit pour base les gouttes anodines de sydenham, elle fut prise par cuillerées, le sommeil survint après un si grand travail, il ne restait plus qu'après le sommeil qu'a retablir les forces qui se fit.

il resulte de ce que je viens d'exposer que le particulier qui a donné lieu a la precedente observation auroit racourci la cure de sa maladie et auroit evité le danger qu'il a encourru par l'inflammation dans laquelle il est tombé, s'il avoit fait usage d'abord de l'eau commune a l'instant de sa meprise ou si après avoir negligé ce remede il avoit suivi un regime de vivre mieux concerté, tel qu'auroit pu etre l'eau de ris, celles de veau, de poulet, le lait de vache qui luy a eté si utile et qui luy a rendu sa premiere santé, mais ayant varié son regime par des contraires il restoit a la veille de perir

Lû dans la seance de l'academie royale de chirurgie le 16 fevrier 1740.

C. [signature]

C. [signature]

n: 32.

N. 3.